

# RAPPORT MORAL AG 2016

## ACCUEIL

Bonjour à tous et merci d'être venus nombreux à cette Assemblée Générale. Quelques membres se sont excusés et ont transmis leurs pouvoirs. Nous les citerons lors du vote du bureau.

Nous avons le plaisir d'accueillir : Monsieur Jacques PROST - Maire, Madame Marie Noëlle MARION - adjointe à la commission vie associative ; les directrices des écoles se sont excusées et sont représentées par Sandrine GAY-MALANDRE.

## BILAN 2015

Le bilan de l'année 2015 est satisfaisant, les manifestations ont connu un réel succès, grâce aux conditions atmosphériques favorables :

- Vide grenier d'avril,
- Jeux inter quartiers en juin,
- Brocante en septembre.

Le comité a participé également :

- l'exposé de la 1<sup>ère</sup> guerre le 3 avril,
- la fête de la musique le 19 juin,
- la fête nationale organisée par la municipalité le 13 juillet.

Le weekend des jeux inter quartiers du 21 juin apporte beaucoup de satisfaction même si l'on pouvait espérer davantage de jeunes. Une journée de rassemblement pour les Longchampoises (es), avec des activités sportives et un moment de convivialité.

Un moment fort, merci à vous tous !

## ACHATS 2015

Les projets d'achats ont été réalisés, les travaux prévus ont pu aboutir ; nous commenterons tous ces points avec le bilan financier de l'année qui sera présenté par le trésorier.

Un rappel : au cours des sept dernières années, le comité a dépensé plus de 38000€ en achat, en réparation ou en amélioration du matériel ou des installations.

## DATES 2016

Les dates suivantes ont été inscrites à la mairie pour 2016 :

- Vide greniers 24 avril,
- Sport pour tous (inter quartiers) 19 juin,
- Brocante 25 septembre.

Ces dates concernent le comité des fêtes ; à ce jour, nous n'avons encore rien décidé pour le traditionnel repas et autres manifestations.

## POINTS SUR DECISIONS AG PRECEDENTE

Quelques rappels sur des décisions prises à l'AG de l'année passée et qui n'ont pas toujours été comprises.

- L'assemblée a voté qu'en cas de dissolution de l'association, le matériel et les biens financiers seraient la propriété de la commune ; ceci a pu être mal interprété : actuellement c'est bien entendu le comité qui possède le matériel et qui le gère. Mais nous avons surtout souhaité éviter ce qui s'est déjà passé antérieurement à savoir la dispersion du matériel lors d'une mise en sommeil d'une association. Chaque année l'inventaire remis à jour est transmis à la mairie pour justificatif.
- Un autre point a pu choquer. Il a été décidé que les conseillers municipaux ne pouvaient faire partie du bureau. Mais rappelons qu'un membre du conseil a été désigné pour traiter des relations entre la commune et le comité, que Monsieur le Maire est systématiquement invité à nos réunions et que les conseillers peuvent être adhérents au comité des fêtes. Tous reçoivent systématiquement le compte rendu. Je me suis d'ailleurs renseigné et découvert que des maires sont présidents de comité des fêtes ce qui n'est pas sans poser de problèmes lors de certaines décisions, exemple le vote de subvention. Il est difficile d'être juge et parti.

Et maintenant, un petit coup de gueule. Depuis 7 ans de présidence j'ai été confronté à des problèmes qui me dépassent vraiment, voire qui me déçoivent. Après les démissions de membres suite aux événements

municipaux, pourquoi ? Mystère ! (au passage merci Michel d'être resté adhérent), je reçois des personnes qui s'occupent d'associations et qui refusent d'adhérer au comité parce qu'un tel ne leur plait pas mais avec toutefois l'espoir d'utiliser le matériel. Si ce n'est pas de la bêtise, c'est au moins de la faiblesse accompagnée d'un certain profit.

Ma devise qui est aussi celle du comité : utiliser les compétences de chacun, retenir uniquement nos qualités.

Aujourd'hui l'assemblée générale permet à tous les adhérents de proposer, de réagir aux propositions pour valider les projets proposés.

Vous avez tous votre place au comité. La diversité des activités doit permettre à chacun de participer selon ses compétences. Je remarque que le comité est composé de  $\frac{3}{4}$  d'hommes pour  $\frac{1}{4}$  de femmes. Alors mesdames, n'hésitez pas à nous rejoindre ! Vous savez bien que vous êtes plus compétentes que les messieurs pour certaines tâches. Merci d'avance.

Il faut rappeler qu'être adhérent ne vous oblige pas à participer à toutes les manifestations du comité.

Cette année sera l'occasion de fêter les 30 ans du comité ; pour cela nous vous présenterons un recueil au cours de cette Assemblée Générale et peut être d'autres projets en cours d'année.

REMERCIEMENTS : Pour terminer, les habituels remerciements.

- Merci à la municipalité pour l'octroi de la subvention et la mise à disposition des locaux. Nous avons d'ailleurs proposé la visite de ces lieux lors du forum.  
Par contre, le bureau demande à Monsieur le Maire de reprendre les courriers de novembre 2014 et février 2015, de les étudier et de tenir compte des apports du comité des fêtes à la commune et aux écoles en particulier services et prêt de matériel.
- Merci aux membres du bureau : Anne Laure toujours active et décontractée lors des manifestations ; Hélène qui assure le secrétariat avec beaucoup de sérieux (quand elle ne se trompe pas dans les horaires des convocations) et d'autres tâches avec dynamisme ; Jeannot qui assure la comptabilité en faisant un point précis chaque mois ; Jacques le professionnel de la maintenance, toujours disponible ; Edmond, polyvalent sur lequel on peut compter pour diverses activités et Franck qui nous a apporté du sang nouveau au comité avec l'adhésion de plusieurs jeunes en particulier pour les tâches de manutention et de montage ; j'espère pour longtemps ! Enfin merci à Alain pour les services rendus depuis plusieurs années. Il ne sera plus membre du bureau, mais reste adhérent au comité et président de la pétanque.
- Remerciements aux anciens qui réalisent des prouesses : le doyen Maurice, Robert et Gérard pour les frites, Serge et son nouveau compère Bernard pour les gaufres, Bernard le polyvalent sans oublier Jacqueline, la doyenne.
- Je ne voudrais pas oublier les plus jeunes qui assurent le montage, le barbecue, la paella, la buvette et les dames qui participent au service et à d'autres tâches comme la vaisselle et le rangement. Je ne peux pas citer tous les noms car j'en oublierai sûrement parmi tous les volontaires mais vous êtes dans cette salle et vous vous reconnaissez parmi tous ces bénévoles qui œuvrent au service du comité des fêtes.

Nous présenterons les nouveaux adhérents qui ont décidé de nous rejoindre.

Merci à vous tous, qui participez à la vie du comité avec dynamisme et dans une bonne ambiance. Pour confirmer ces dires, nous vous réservons une petite surprise au cours de la soirée. Et pour clore l'assemblée générale, le comité des fêtes vous propose un moment de convivialité et vous offre l'apéritif puis le repas après cette réunion.

Merci de m'avoir prêté attention quelques instants et avec un peu de retard encore bonne année à toutes et à tous.